

Date de la convocation et publication : 02 février 2022

Présents : MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BRUTSAERT Gwénaëlle, CHEMINADE Monique, DRON Rachel, HERPIN Julien, MARCELLIN Éric, MARGUERITTE Françoise, POUPARD Benoit

Pouvoir : MÉMAIN Martine à Emmanuel BLANCHARD -

Excusé : Éric RINJONNEAU

Absent : VIOLLEAU Christophe

ORDRE DU JOUR

- Approbation et signature du compte rendu du 12 janvier 2022
- Réorganisation des commissions communales
- Signature d'une convention de fourrière avec la SPA de Saintes
- Questions diverses

Emmanuel BLANCHARD est nommé secrétaire de séance. Ouverture de la séance à 20h30

1. Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 12 janvier 2022

2. Réorganisation des commissions communales

Monsieur le Maire fait part que suite à plusieurs changements, il serait souhaitable de revoir les différentes commissions municipales et notamment de nommer de nouveaux vice-présidents pour certaines commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à la réorganisation des commissions municipales comme suit :

Finances	Communication	Evènements et Loisirs	Environnement Urbanisme	Mise en valeur du territoire	Voirie Bâtiments communaux
Vice-président BARBIER Mathieu	Vice-président BLANCHARD Emmanuel	Vice-président CHEMINADE Monique	Vice-président BARBIER Mathieu	Vice-président BLANCHARD Emmanuel	Président MARCHAL Sylvain
	BARBIER Mathieu			BARBIER Mathieu	BARBIER Mathieu
BLANCHARD Emmanuel			BLANCHARD Emmanuel		
BRUTSAERT Gwénaëlle	BRUTSAERT Gwénaëlle	BRUTSAERT Gwénaëlle		BRUTSAERT Gwénaëlle	
			CHEMINADE Monique		CHEMINADE Monique
DRON Rachel		DRON Rachel	DRON Rachel		
HERPIN Julien	HERPIN Julien	HERPIN Julien		HERPIN Julien	
			MARCELLIN Éric	MARCELLIN Éric	MARCELLIN Éric
	MARGUERITTE Françoise	MARGUERITTE Françoise			
	MÉMAIN Martine	MÉMAIN Martine	MÉMAIN Martine		
POUPARD Benoît	POUPARD Benoît			POUPARD Benoît	POUPARD Benoît
		RINJONNEAU Éric	RINJONNEAU Éric	RINJONNEAU Éric	RINJONNEAU Éric
			VIOLLEAU Christophe		VIOLLEAU Christophe

3. Signature d'une convention de fourrière avec la SPA de SAINTES

Monsieur le Maire rappelle que le financement du ramassage des animaux errants auparavant pris en charge par la Communauté de Communes est maintenant à la charge des Communes et propose de renouveler la convention de fourrière avec la SPA de SAINTES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents.

- de retenir la proposition de la SPA – Refuge du Bois Rulaud – 17100 SAINTES et d'opter pour la formule « tout compris » qui s'élève à 0.50 € par habitant
- d'adopter la convention de fourrière 2022 telle que proposée
- d'autoriser le maire à signer la convention de fourrière avec la SPA de SAINTES

Questions diverses

- Prochain conseil municipal le mardi 08 Mars à 20H30. (vote du budget).
- Commission Evénements et loisirs le mardi 15 Février à 20H30.
- Commission Communications le lundi 28 Février à 20H30.
- Commission Finances le mardi 01 Mars à 20H30.
- Commission Voirie le mercredi 16 Mars à 20H30.
- Information cirque école Mars 2023.
- Point recensement.
- Bilan de la réunion organisée par la CDC des Vals de Saintonge sur l'aire de grand passage de Saint Jean d'Angély
- Création d'une commission gîte communal.
- Rando marche et VTT organisée par le RPI le 6 mars

Séance levée à 21 h 47